

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE ??

Par Profil supprimé Postée le 04/04/2013 15:42

Bonjour,
je suis une grande soeur un peu perdue, mon petit frère d'une vingtaine d'année est un consommateur de longue durée de cannabis, mais depuis peu il se met à boire énormément et a consommé des produits codéinés.

Je pense que ces défonceuses l'amuse, et il n'a pas vraiment envie de voir les choses évoluer j'ai tendu la main il ne l'a pas saisi jusque là.

par contre ma question c'est que de temps en temps il me "lâche" des infos comme si de rien était presque content de sa bêtise, comme quoi il avait déjà touché au crack, ou bien dernièrement qu'il consommait quotidiennement de la codeine.

je vois bien sa déchéance je le connais même mieux que ses parents mais que dois-je faire de ces confidences???
Je ne veux pas me trouver mêlé à cette spirale, j'ai ma famille mes enfants je ne peux pas me permettre de porter ça sur mes épaules.

Dois-je en parler à ses parents pour qu'ils prennent le relais? le laisser et qu'il prenne la décision d'en parler lui-même quand il le voudra?

je me sens responsable avec ses informations qui me semblent plus qu'importantes et je voudrais passer le "relai"

Merci de votre réponse

Mise en ligne le 08/04/2013

Bonjour,

Nous comprenons qu'il soit difficile pour vous d'être la seule confidente de votre frère au sujet de ses consommations. Il s'agit pour répondre tout d'abord à votre question de prévenir ou non vos parents de bien identifier les raisons pour lesquelles vous souhaiteriez le faire. Soyez prudente quant aux répercussions que cela pourrait avoir sur votre relation, sur la confiance éventuelle qu'il peut avoir en vous. Si vos parents entretiennent de bonnes relations avec lui, qu'ils arrivent à bien dialoguer lorsqu'il y a des soucis, alors cela peut être une option pouvant éventuellement l'aider. Dans tous les cas, seul votre frère pourrait exprimer ce qu'il attend de vous. Vous parler de ses usages, même s'il le fait d'une manière pouvant paraître légère au vu de ses difficultés, n'est pas anodin.

Il n'est dans tous les cas pas facile de faire ses choix en étant seule, d'arriver à prendre du recul pour prendre la meilleure décision. Afin de pouvoir vous accompagner dans ce cheminement, vous pouvez par exemple nous appeler afin d'évoquer cette situation de manière plus détaillée. Cela sera l'occasion à travers un appel unique d'être soutenue, conseillée sur la conduite à tenir, mais aussi éventuellement orientée vers une structure proche de chez vous où des professionnels spécialisés dans le domaine des addictions pourront vous proposer un réel suivi gratuit et confidentiel afin là aussi d'être soutenue.

Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, au coût d'une communication ordinaire depuis un portable au 01.70.23.13.13). Peut-être pouvez-vous donner notre numéro à votre frère afin qu'il puisse se saisir de la possibilité de parler avec quelqu'un à un moment qu'il choisit, sans être jugé, le tout en restant anonyme.

Cordialement.
